

**Vous souhaitez participer à la seconde édition du workshop dédié aux "Rencontres Nationales de la Montagne", envoyez ce formulaire d'inscription dûment rempli, signé et accompagné de votre règlement à :**

**EVENTIZ** – OPERATION "FETE DE LA MONTAGNE 2011" - 20, RUE DE LA BANQUE – 75002 PARIS  
 VOUS POUVEZ EGALEMENT NOUS ENVOYER VOTRE FORMULAIRE PAR :  
 @: [INSCRIPTION@FETE-DE-LA-MONTAGNE.COM](mailto:INSCRIPTION@FETE-DE-LA-MONTAGNE.COM)  
 FAX: 01.42.96.10.03

**Inscription avant le 03 Octobre 2011**

**Inscription sous réserve de disponibilités – Nombre de participants limité.  
 Vos Coordonnées :**

NOM : ..... PRENOM : .....

SOCIETE : ..... VOTRE ACTIVITE : .....

E-MAIL : .....

TEL : ..... PORTABLE : .....

CI-DESSOUS, LES TABLEAUX CORRESPONDANT AU "PACK" ET SERVICES QUE NOUS PROPOSONS.  
**COCHEZ LA CASE CORRESPONDANT AU FORFAIT ET/OU OPTION QUE VOUS SOUHAITEZ**

**A - Forfait "Pack Workshop "**

Prix par Expositant Hors Taxes	Adhérent*	Non-Adhérent
<b>Ce prix comprend :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence du logo partenaire / exposant sur la signalétique le jour de l'événement</li> <li>Le logo du partenaire / exposant sur le site web de l'opération</li> <li>Insertion du lien url vers le site du partenaire / exposant</li> <li>Présence sur les supports de communication</li> <li>1 table à disposition (2 personnes par espace)</li> <li>Exposant(s) supplémentaire(s) ou regroupement de stations sur demande</li> <li>2 invitations pour assister au cocktail et la soirée de gala (placement libre)</li> </ul>	<b>1 200 €</b>	<b>1 560 €</b>

**B - Forfait Workshop + Cocktail + "Soirée de gala"**

Prix par Expositant Hors Taxes	Adhérent*	Non-Adhérent
<b>Le prix de cette option comprend :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les conditions du <b>pack workshop</b> (voir plus haut)</li> <li>Mise à disposition d'une table(1) dédiée et identifiée lors de la soirée de gala avec logo / marque du partenaire</li> <li>10 invitations pour assister à la soirée de gala</li> </ul> <small>(1): table de 10 personnes au total, soit les 2 participants du workshop + 8 invités</small>	<b>2 100 €</b>	<b>2 730 €</b>

**C - Forfait Cocktail + "Soirée de gala"**

Prix Hors Taxes	Adhérent*	Non-Adhérent
<b>Le prix de cette option comprend :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition d'une table(1) dédiée et identifiée lors de la soirée de gala avec logo / marque du partenaire</li> <li>10 invitations pour assister à la soirée de gala</li> </ul>	<b>1 800 €</b>	<b>2 340 €</b>

\* Adhérent France Montagnes / ANMSM

**Le prix ne comprend pas :** Les frais de déplacement et d'hébergements, les autres supports visuels et de communication que le partenaire souhaiterait exposer, les dépenses personnelles, les assurances.

#### Mode de règlement :

<input type="checkbox"/> <b>Par Chèque</b>	<input type="checkbox"/> <b>Par Virement (RIB)</b>			
Les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre de : <b>EVENTIZ</b>	<b>Titulaire :</b> EVENTIZ		<b>Domiciliation :</b> CAE MATHURINS	
	<b>Banque :</b> 30056	<b>Agence :</b> 00811	<b>N° Compte :</b> 08115246713	<b>Clé :</b> 67
	<b>IBAN :</b> FR76 305 6008 1108 1152 4672 267		<b>BIC :</b> CCFRFRPP	

Dés confirmation de votre inscription et de votre paiement, nous vous ferons parvenir une facture aux coordonnées indiquées sur le formulaire.

Coordonnées de facturation :

SOCIETE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... PAYS : .....

Nom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

Cachet de votre société (obligatoire)

### CONDITIONS D'INSCRIPTION (PAIEMENT ET ANNULATION)

#### • Conditions de Paiement du montant TTC

- 30 % d'acompte à la commande.
- Le Solde est à régler avant le 20 Octobre 2011.

#### • Conditions d'Annulation

Les pénalités en cas de désistement sont les suivantes :

- **Plus de 90 jours avant la manifestation : 30 % du montant total facturé ;**
- **Entre 90 et 61 jours avant la manifestation : 50 % du montant total facturé ;**
- **Entre 60 et 31 jours avant la manifestation : 75 % du montant total facturé;**
- **A moins de 30 jours de la manifestation : 100% du montant total facturé.**

En cas d'annulation, les participants ont la possibilité de se faire remplacer. Toutefois, afin de maintenir une certaine cohésion au sein de l'événement, les organisateurs conservent un droit de regard quant à l'homogénéité des Participants. Les organisateurs pourront ainsi refuser un remplacement et faire appliquer de plein droit les conditions d'annulation sus citées.

En cas de raisons majeures, imprévisibles ou économiques, les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie, voire d'annuler le programme au cas où les conférences ne pourraient avoir lieu. Dans ce cas, les bons de commande seront annulés et les sommes versées seront réparties entre les participants, après paiement de l'ensemble des dépenses engagées, au prorata des sommes versées par chacun d'entre eux.